

Le président de l'université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-2 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux et notamment son article 8 ;

Vu la délibération n°2026-02 du conseil d'administration du 22 janvier 2026 portant élection du président de l'université de Bordeaux ;

Considérant la fin des mandats des membres de l'équipe du président de l'université de Bordeaux au 21 janvier 2026 ;

Considérant l'élection de M. Dean Lewis en tant que président de l'université de Bordeaux le 22 janvier 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le suivi et la continuité des dossiers relatifs aux ressources humaines ;

DÉCIDE

Article 1 : Nomination

Madame Graziella GOGGIO est nommée chargée de mission en charge du suivi des dossiers relatifs à la gestion des ressources humaines dans l'attente de la nomination d'un nouveau vice-président.

La mission prend fin avec la nomination du nouveau vice-président.

Article 2 : Exécution

La direction générale des services de l'université de Bordeaux est chargée de l'exécution et de la publication de la présente décision.

Fait à Talence, le 26 janvier 2026

Dean LEWIS

Président de l'université de Bordeaux

